



Association de gestion du
Centre d'Accueil et d'Accompagnement des Auteurs de Violences

17 boulevard du Colonel Quéru
72000 Le Mans

02.43.20.14.14 ou 06.95.45.76.20

Mail : caaav72@free.fr

DON de SOUTIEN à L'ASSOCIATION

Le CAAAV qui œuvre depuis 2007 pour lutter contre les violences conjugales et intrafamiliales, est financé en partie par des subventions versées par nos partenaires et par des participations demandées aux usagers.

Nous souhaitons poursuivre notre travail auprès des personnes et des familles concernées par ces violences, cependant nos ressources étant toujours incertaines, nous recherchons d'autres partenaires.

Vous pouvez, vous aussi, faire partie de nos partenaires en apportant votre contribution financière .

NOM : Prénom :

ADRESSE :

VILLE : Code Postal :

Tél : Mail :

J'apporte mon soutien aux actions du CAAAV en versant la somme de : .

Mode de versement :

Fait à le 2018

Signature

Conformément aux articles 200 et 238 bis du Code Général des Impôts, l'association a sollicité la reconnaissance d'Intérêt Général afin de permettre à ces donateurs de bénéficier de la réduction d'impôt pour don.
La réduction est de 66 % des sommes versées.